

MJC DE CARCASSONNE
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU MARDI 22 JUIN AU MERCREDI 30 JUIN 2021 12 H.

L'Assemblée Générale de notre MJC se tient traditionnellement le troisième samedi du mois de juin. Cette année 2021 la tradition ne pourra pas, pour la seconde année consécutive, être respectée et vous en connaissez tous la raison. En vertu des Statuts, l'Assemblée Générale d'une Association doit se tenir au moins une fois par an. La tenue de l'Assemblée Générale en présentiel étant impossible, nous n'avons pas eu d'autres choix que de procéder par courriers électroniques. Si notre AG est prévue pour le 30 juin 2021, il a fallu s'adapter à cette nouvelle formule et mettre en place, en amont, toute une procédure englobant un échéancier précis, rigoureux et compréhensible par tous. On précisera également que cette procédure a été présentée à notre Commissaire aux Comptes lequel nous a donné son aval.

Les éléments de la procédure

Lundi 7 juin 2021:

Les documents qui seront soumis au vote de l'Assemblée Générale doivent être présentés d'abord au Conseil d'Administration pour approbation.

Envoi au Conseil d'Administration

- du Rapport Financier (analyse financière au 31 décembre 2020, tableau de regroupements des charges et des produits, compte de résultat 2020, bilan au 31 Décembre 2020).
- montant de l'adhésion
- bulletin de vote à retourner pour le samedi **11 juin 2021** par courriels ou en venant à la MJC. Pour information, la liste du Tiers Sortant du Conseil d'Administration a été jointe à cet envoi. Les Administrateurs qui souhaitent renouveler leur candidature sont invités à retourner leur bulletin de candidature selon l'échéancier fixé.

Résultat du vote: le Rapport Financier a été adopté à la grande majorité du Conseil d'Administration ainsi que la proposition pour l'Assemblée Générale, du montant de l'adhésion pour la saison 2021/2022 soit:

- **58 € pour les majeurs**
- **43 € pour les mineurs**

Vendredi 11 juin 2021:

En préparation de l'Assemblée Générale, les Adhérents doivent être consultés pour le lancement des candidatures au Conseil d'Administration.

Envoi à tous les adhérents du bulletin de candidature au Conseil d'Administration avec le vendredi **18 juin 2021** comme date limite pour les retours.

Vendredi 18 juin 2021

- Les Adhérents sont informés de la tenue de l'Assemblée Générale.
- Ils sont destinataires de l'ensemble des documents qui accompagne le déroulement de l'Assemblée Générale à savoir:
 - Pièce 1: Document d'explication
 - Pièce 2: Bulletin de vote
 - Pièce 3: Compte rendu de l'Assemblée Générale 2020
 - Pièce 4: Rapport moral du Président
 - Pièce 5-1: Analyse financière au 31 Décembre 2020
 - Pièce 5-2: Tableau de regroupements
 - Pièce 5-3: Le compte de résultat 2020
 - Pièce 5-4: Le bilan au 31 Décembre 2020
 - Pièce 5-5: Le rapport de Commissaire aux Comptes
 - Pièce 6: Le Tiers sortant 2021
 - Pièce 7: Le vote de l'Adhésion

Les Adhérents auront jusqu'au **30 Juin** à 12 heures pour en prendre connaissance et pour procéder aux différents votes (le 30 Juin 12 heures étant le jour et l'heure "butoirs").

Les Adhérents non équipés en matériel informatique ont la possibilité de se rendre à la MJC pour retirer les documents. Il en est de même pour le bulletin de vote: il peut être retourné par courriel ou remis sur place à la MJC.

MERCREDI 30 juin après-midi

Dépouillement des votes issus de l'Assemblée Générale

JEUDI 1 juillet 2021

Communication des résultats aux Adhérents

Résultat des votes

Compte-Rendu de l'A.G 2020	Adopté
Rapport Moral	Adopté
Rapport Financier	Adopté
Tiers Sortant 2021	Les sept candidats sont élus
Adhésion 2021/2022	Adopté

Pour la première fois de son existence, la MJC n'a pas rédigé son Compte-Rendu d'Activité de la saison 2020/2021, compte tenu de la faible amplitude d'ouverture sur cette saison, à savoir 2 mois. Rappelons que ce Compte-Rendu d'Activité ne fait pas l'objet d'un vote à l'Assemblée Générale. Toutefois il est convenu qu'un point sera fait avec tous les animateurs à la rentrée prochaine, en présentiel, temps exclusivement consacré aux activités.

Cette Assemblée Générale 2021 est à nouvelle fois est particulière. Sa tenue "en distanciel" nous a privés de moments forts : pas de présences et d'interventions d'invités (Mairie, D.D.C.S.P.P, Région Occitanie...).

Pas d'interventions des responsables d'activité si passionnantes et enrichissantes.

Pas de moments de convivialité pour terminer l'Assemblée Générale.

Souhaitons que l'Assemblée Générale 2022 se tienne dans des conditions « normales ».

La Secrétaire Générale

La Trésorière

Le Président

Suzanne DUBERNAT-SIRE

Catherine CIALA

Joseph BRISOT